

Politique | Germinal Peiro : "Les décisions du gouvernement pour les Départements sont une déception"



Germinal Peiro, président du Conseil départemental de la Dordogne, a fait part de son sentiment à son retour du congrès des départements de France, qui s'est tenu à Marseille. Il se dit déçu par les annonces du Premier ministre concernant les Départements. Deux questions préoccupent les élus départementaux : le nombre croissant des mineurs isolés dont les conseils départementaux ont la charge via la protection de l'enfance et surtout le financement des allocations individuelles de solidarité. Pour la Dordogne, les dépenses liées au social pourraient croître de 10 à 15 millions d'euros en 2018.

A Marseille, lors du congrès des départements de France, le Premier ministre, n'a rien dit de concret sur des sujets qui touchent à l'autonomie de nos collectivités et à des problèmes de finances. C'est une déception, a déclaré Germinal Peiro, le président du département de la Dordogne. Premier sujet qui suscite des réactions de la part des élus départementaux, c'est la mise sous tutelle de l'Etat qui prévoit de contrôler la progressivité des dépenses des collectivités. "Chaque Département, est invité à contractualiser avec l'Etat mais ensuite il y aura des mesures coercitives si on n'y parvient pas. Ce sera un système de bonus malus. Que l'Etat vérifie des finances publiques saines, c'est normal mais il n'a pas à nous indiquer ce qu'il attend de nous. Si on nous demande de contenir nos dépenses à 1,2 ou 1,4 % on est capable de le faire. On l'a fait sur les deux dernières années, mais à condition, c'est que l'Etat ne fasse pas rentrer dans ce calcul, les dépenses d'aides sociales, qui sont incontrôlables," précise Germinal Peiro.

Le financement des allocations individuelles de solidarité est un dossier brûlant. En Dordogne, les coûts du financement du RSA ont augmenté de 11 % sur un an, les aides liées au handicap de 2,8 % ; l'APA (personnes âgées) a progressé de 15 %, et les aides liées à l'enfance ont augmenté de 10 %. Cela représente une hausse de 16 millions d'euros depuis 2015. "Nous sommes d'accord pour gérer convenablement les comptes de nos collectivités mais ces allocations devraient être compensées, ce n'est pas le cas. Nous ne sommes pas maîtres de ces augmentations," ajoute le président du Département de la Dordogne. Le nombre de bénéficiaires du RSA devrait encore progresser d'ici la fin de l'année avec les 600 personnes qui ne verront pas leur contrat aidé renouvelé.

140 mineurs isolés en Dordogne

Le deuxième sujet de préoccupation concerne le nombre croissant d'adolescents non accompagnés, dits mineurs isolés, dont les conseils départementaux ont la charge via la protection de l'enfance. Les départements estiment que ce dossier relève de la politique nationale de l'immigration et doit être assumé par l'État. En Dordogne, un peu plus de 1000 mineurs sont placés sous la responsabilité du conseil départemental. Dans 80 % des cas, ce sont des enfants qui sont placés par décision de justice. Concernant le nombre de mineurs isolés, il a doublé en un an : de 70 à 140 aujourd'hui. Un mineur non accompagné représente un budget de 50 000 euros par an. L'Etat a promis de reprendre la main sur ce dossier et a promis une enveloppe budgétaire de 132 millions d'euros supplémentaires pour les départements. L'État assurera, de son côté, l'accueil d'urgence et l'hébergement de ces migrants, le temps d'évaluer s'ils sont mineurs ou non. En réalité, l'Etat prévoit de verser 250 euros par enfant, dans une limite de cinq jours. Insuffisant au yeux de beaucoup. "Le compte n'y est pas."

"Actuellement, on nous demande de maîtriser nos dépenses. Je suis parfaitement d'accord avec cet objectif de maîtrise des dépenses publiques, mais en même temps, on nous demande de sortir de nos compétences. Exemple, le Département va financer une partie de la réfection de la RN21, l'amélioration de la voie ferrée entre Libourne et Bergerac. La démolition du moustique tigre est désormais à la charge des départements. Il ressort de ce congrès une impression négative. Les départements n'ont pas été entendus, estime Germinal Peiro.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 24/10/2017

[Url de cet article](#)